



La **hêtraie sommitale** ou encore hêtraie d'altitude est cette forêt qui couvre le massif des Vosges du Sud, sous les 1000 mètres. La **Collybie visqueuse** est une magnifique espèce devenant rare sur le massif. Ses lames se laissent transpercer par la lumière. Exclusive du Hêtre, elle vit en saprotrophe sur les branches mortes. **Tectella patellaris** est aussi une espèce saprotrophe, rare autrefois, elle a tendance à s'implanter de façon pérenne sur le massif vosgien. **Neobulgaria pura** qui arbore de belles couleurs rose pâle, est un ascomycète inféodé au Hêtre, qui devient à l'instar du précédent champignon, de plus en plus rare dans les Vosges.

L'élaboration d'une liste des espèces déterminantes ne peut se faire que sur des critères précis. Le contexte étant celui d'une protection des habitats, les espèces choisies doivent être inféodées à un habitat déterminé, indiquant le bon équilibre écologique de cet habitat. L'habitat lui-même doit présenter une certaine « naturalité ». D'autres critères moins scientifiques mais typiquement pratiques sont aussi à considérer : la présence de ces espèces doit pouvoir être décelable par un usager averti (mycologue de préférence), donc être relativement repérables sur le terrain et identifiables sans étude approfondie ni littérature spécialisée.

LES ESPECES PARAPLUIES seront choisies parmi les espèces les plus visibles ou les plus remarquables, inféodées à un type de milieu et représentatives des espèces plus discrètes (et parfois d'intérêt patrimonial supérieur) partageant le même habitat.

Ref : LAURENT P., 2013. Les champignons déterminants. Hêtraies sommitales – Conservatoire des Sites Alsaciens, Société Mycologique des Hautes Vosges. Dépliant 3 volets.

Les champignons déterminants *Hêtraies sommitales*



Stereum rugosum

Il n'est pas un vieux tronc de hêtre tortueux qui ne porte une ou plusieurs Stérées rugueuses, espèce absolument caractéristique des forêts de feuillus d'altitude. Non menacée, cette espèce paraît même en expansion.

*Des champignons phares et emblématiques,
pour la protection de leurs habitats.*

En collaboration avec :



© Textes et photos LAURENT P.

Notre partenaire :

Dans le cadre du Service d'Information Naturaliste mis en place par le CSA



ESPECE PARAPLUIE

Espèce à valeur écologique forte et déterminabilité élevée.

- Espèce caractéristique d'une mycocoenose rare ou vulnérable
- Espèce inféodée à un milieu rare ou vulnérable



Oudemansiella mucida (Schrad. : Fr.) v. Höhnelt

Collybie visqueuse

Chapeau 5-10 cm, mou, hémisphérique puis étalé, marge mince translucide, très visqueux, blanc hyalin plus ou moins sali de gris brunâtre.

Lames espacées, larges, molles, blanches.

Stipe visqueux, strié en haut, courbé, base un peu renflée, anneau membraneux glutineux net, 4-8 x 0,5-1 cm, blanc, brun grisâtre pâle vers la base.

Chair molle, élastique, blanc diaphane.

Note : On en extrait un antibiotique : la mucidine

ESPECE DETERMINANTE

Espèce à valeur écologique forte/moyenne et déterminabilité élevée à moyenne.

- Espèce caractéristique d'une mycocoenose riche en espèces ou espèce compagne d'une mycocoenose rare
- Espèce préférentielle d'un milieu rare ou vulnérable



Tectella patellaris (Fr.) Earle

Pleurote voilée

Chapeau 1-2 cm d'abord en coupe puis s'ouvrant, finement villeux, ocre roux, ocre, ochracé sale.

Lames serrées, brun roussâtre clair, d'abord recouvertes par un voile blanchâtre se déchirant en lambeaux qui restent appendiculés à la marge du chapeau.

Stipe pratiquement nul, le champignon étant fixé par le centre du chapeau.

Chair jaune ochracé assez dure à odeur agréable (d'alcool de poire ?) et parfois nulle.

Note : Espèce en nette expansion dans le massif des Vosges

ESPECE CARACTERISTIQUE

Espèce à valeur écologique médiocre mais liée à des conditions déterminées et caractéristiques d'associations d'espèces plus rares.

La présence de cette espèce sur un site doit inciter à y rechercher plus spécifiquement l'espèce déterminante ou parapluie associée au même habitat.



Neobulgaria pura (Pers. : Fr.) Petrak

Bulgarie pure

Le champignon aggloméré à d'autres vient en bouquets denses, en forme de toupies tronquées, rosâtre pâle, à chair gélatineuse et translucide, à face supérieure fertile et plane ne dépassant pas 1 à 2 cm individuellement. Jeune l'espèce ressemble à de jeunes « boutons » violacés. Cette espèce est visible dès le début de l'été et jusqu'en décembre, sur les branches de hêtres munies de leur écorce, son habitat préférentiel, mais on le trouve aussi sur des branches mortes de noisetiers.